

# La gestion de fortune reste onéreuse en Suisse

**PAR AWP** Les frais et commissions liées à la gestion de fortune demeurent en moyenne élevés en Suisse malgré la concurrence des solutions de conseil numérisées.



Les banques privées helvétiques ont de la chance car leurs clients ne comparent pas les produits, affirme mardi moneyland.ch. (Crédits: keystone)

Les frais et commissions liées à la gestion de fortune demeurent en moyenne élevés en Suisse malgré la concurrence des solutions de conseil numérisées. Les banques privées helvétiques ont de la chance car leurs clients ne comparent pas les produits, affirme mardi moneyland.ch.

Le taux de changement faible témoigne d'une fidélité assez prononcée des clients en Suisse. Ces derniers privilégient la relation avec leur conseiller au détriment des conditions et des prestations, selon l'étude de moneyland.ch.

Pour arriver à cette conclusion, le comparateur en ligne a passé en revue l'offre de mandats discrétionnaires et de conseil des principales banques universelles et cantonales. La concurrence des solutions de conseils numérisées et automatiques (robo-advisors) n'ont entraîné aucune pression sur les prix.

En moyenne, un mandat de conseil avec une masse de 500'000 CHF est facturé 7094 CHF au client par année, soit plus de 1,4% par année. UBS figure parmi les établissements les plus onéreux, avec 9750 CHF par année. Cela représente des frais de 2% annuellement. Les disparités s'avèrent très importantes suivant les établissements et les types de prestations.

La gestion passive, notamment les stratégies basées sur les fonds indiciels cotés (ETF), confirme sa réputation d'offre bon marché. La proportion d'actions détenues dans le portefeuille d'investissements constitue un facteur de coûts, cette classe d'actifs faisant visiblement grimper les frais.

Moneyland déplore par ailleurs que les coûts forfaitaires appliqués par les banques ne couvrent parfois pas tous les coûts. Le manque de transparence des banques privées figure parmi les critiques formulées par le comparateur. Ce dernier affirme que la douloureuse est encore plus élevée dans ces établissements, qui refusent de publier les montants ponctionnés aux clients.